

UNION EUROPÉENNE

**DÉCLARATION ÉCRITE – ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA BERD –
1^{ER} JUILLET 2021
DÉCLARATION DU VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF VALDIS DOMBROVSKIS
Gouverneur représentant l'Union européenne**

1. L'Union européenne (UE) est reconnaissante au Personnel, à la Direction et au Conseil d'administration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) qui ont travaillé intensément pour préparer cette Assemblée annuelle 2021 en mode virtuel en pleine pandémie persistante de COVID-19.
2. Le budget à long terme de l'UE, associé à l'instrument temporaire de relance NextGenerationEU, permettra de donner un élan substantiel à l'économie européenne, représentant au total un apport de 1 800 milliards d'euros pour aider à reconstruire une Europe de l'après COVID-19 plus verte, plus numérique et plus résiliente. Cela ouvre en outre des perspectives de coopération accrue avec la BERD.
3. L'UE se réjouit des solides performances de la BERD en 2020, qui a rempli ses objectifs de transition tout en restant rentable, et a réalisé des investissements record l'an dernier, en dépit d'importantes difficultés dues à la pandémie de COVID-19. La réponse de la Banque, par ses fonds de solidarité pour lutter contre la COVID-19 et son cadre de résilience, continue de soutenir efficacement les clients de la Banque et l'UE apprécie la souplesse et la rapidité de la réaction dont a fait preuve le Conseil d'administration, la Direction et le Personnel de la Banque pour s'adapter à l'évolution des circonstances et des besoins. La pandémie n'est pas terminée, mais les vaccins jouent un rôle puissant pour renverser la situation.
4. L'UE est restée le principal bailleur de fonds de la Banque, fournissant 428 millions d'euros en 2020 pour appuyer les activités de la BERD. Cet appui de l'UE, qui a représenté plus de 50 % du financement des donateurs de la BERD, a permis la réponse de la BERD à la crise tout en encourageant la transition dans tous les pays d'opérations de la Banque, en particulier dans les domaines des municipalités et des infrastructures, des PME et de l'efficacité énergétique. La BERD reste un partenaire stratégique essentiel de l'UE pour l'avenir.
5. En ce qui concerne l'avenir, la pandémie continue de soulever des problèmes gigantesques et inattendus dans tous les pays de la BERD, ce qui risque de provoquer des retours en arrière et des revirements sur la voie de leur transition. La BERD devrait utiliser son capital dans tous les domaines où elle peut mener une action additionnelle et où des écarts de transition existent, y compris dans les États membres de l'UE où elle opère. Important partenaire de mise en œuvre pour l'UE, la BERD peut jouer un rôle crucial pour aider les populations et les économies de ses pays d'opérations, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE, à reconstruire en mieux. Pendant la phase de reprise, l'UE encourage la BERD à soutenir des clients existants et nouveaux, afin de donner une impulsion à des investissements indispensables et d'aider les entreprises et les économies à s'ajuster pour émerger plus vite et plus fortes de la pandémie. L'expertise de la BERD dans l'appui apporté par des investissements sous forme de prises de participations et le financement des PME continue d'être particulièrement pertinente pour la réponse à l'impact économique de la COVID-19.

6. L'UE continue de compter sur la solidité financière de la BERD, son accent mis sur le secteur privé et son expérience sans égale du dialogue sur les politiques à mettre en œuvre, afin de contribuer à la reprise au sein de l'UE, y compris en proposant un appui dans le cadre d'un partenariat au titre de l'instrument InvestEU. L'UE encourage la BERD à soutenir les pays membres de l'UE dans lesquels elle exerce ses activités en répondant à leurs besoins d'investissements et de réformes.
7. En dehors de l'UE, la collaboration aux moyens de programmes d'action extérieure de l'UE, comme l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale et l'instrument de préadhésion, offre aussi un important potentiel de mobilisation de financements privés viables, y compris dans les domaines de l'égalité des genres et de l'inclusion, de la numérisation et de la transition verte. Conformément aux conclusions du Conseil européen du 14 juin 2021 sur l'architecture européenne pour le financement du développement, l'Union européenne invite la BERD à continuer d'approfondir systématiquement sa coordination avec la BEI et sa coopération avec d'autres acteurs du développement et de la finance par une approche Team Europe. L'UE encourage la Banque à s'appuyer sur son modèle opérationnel pour continuer de mobiliser des investissements privés pour ses pays d'opérations.
8. L'UE soutient la nouvelle ambition climatique de la BERD, qui vise à aligner pleinement les activités de la BERD sur les objectifs de l'Accord de Paris au plus tard le 31 décembre 2022. La BERD devrait renforcer son soutien en termes d'investissements et de réformes des politiques pour aider les pays d'opérations à définir des objectifs ambitieux pour atteindre la neutralité climatique et la résilience climatique. L'UE appelle la BERD à prendre en compte les nouveaux objectifs politiques de l'UE et internationaux qui se profilent, notamment le Pacte vert pour l'Europe, et des normes telles que la Taxonomie européenne, pour mettre en œuvre son ambition climatique.
9. En ce qui concerne de nouvelles orientations et éventuelles décisions relatives à l'élargissement du champ géographique de la Banque par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2022, l'UE accueille avec satisfaction la perspective d'autres travaux de la BERD sur une expansion limitée et progressive vers un nombre déterminé de pays africains qui sont étroitement intégrés au champ géographique actuel de la Banque et vers l'Irak. Afin de donner aux gouverneurs les informations nécessaires pour l'Assemblée annuelle de 2022, l'UE est favorable à l'approche échelonnée des travaux préparatoires conformément au plan d'activités présenté à l'Assemblée annuelle, qui ne devrait pas anticiper la future décision des gouverneurs dans ce domaine. L'UE réaffirme également l'importance qu'elle accorde à la note AAA de la BERD et la nécessité pour la Banque de maintenir à cet égard un capital suffisant, comme le prévoit sa politique d'adéquation des fonds propres.
10. Conformément à son mandat politique, la Banque devrait concentrer ses efforts pour appuyer les pays qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste et du pluralisme. En menant à bien son mandat en faveur de la transition, la BERD doit défendre les normes opérationnelles les plus élevées, pour assurer que ses projets sont en conformité avec les normes de l'UE et internationales, notamment dans des domaines comme la bonne gouvernance fiscale, la lutte contre le blanchiment de capitaux, la passation de marchés et le commerce international.

11. L'UE salue les travaux de la BERD pour préparer une meilleure approche opérationnelle post-gradation afin de pouvoir renforcer le soutien à tout pays qui décide de passer à la phase de gradation, tout en rendant plus simple, pour un pays en phase de gradation, de recevoir à nouveau des ressources de la BERD en temps de crise. Toute décision sur le moment opportun d'une gradation, qui suppose de ne plus recevoir de ressources de la BERD, est du ressort de chaque pays d'opérations. Le réengagement de la Banque en République tchèque pour appuyer sa reprise à la suite de la pandémie démontre la nécessité pour la BERD de pouvoir se montrer souple et présente même après une gradation.
12. L'UE reste convaincue que la BERD peut tirer avantage d'autres opportunités de coopération conjointe dans les années à venir tandis que la Banque met en œuvre son Cadre stratégique et capitalistique et que d'autres formes de soutien de l'UE sont mises à disposition grâce au Cadre financier pluriannuel de l'UE (CFP).